

LES RESEAUX D'EPIDEMIO-SURVEILLANCE DANS TREIZE PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST DU PACE:

Etat des lieux et évaluation de leur fonctionnement en 2004*

**Cécile Squarzoni¹, Fatah Bendali¹, Nicolas Denormandie¹,
Patrick Bastiaensen¹ et Bouna Diop¹**

RESUME : Le programme PACE vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement du secteur de l'élevage en Afrique. Afin d'atteindre ces objectifs, la mise en place et le fonctionnement de systèmes de surveillance des maladies animales ou réseaux d'épidémio-surveillance (RES) efficaces dans chaque pays constituaient l'une des principales étapes. Une évaluation de ces systèmes de surveillance a été développée, afin d'identifier à intervalle régulier les principaux points forts et faibles de leur fonctionnement et leur évolution. L'analyse présentée consiste en une évaluation semi-quantitative en 2004, basée sur les connaissances accumulées sur les réseaux nationaux de 13 pays PACE en Afrique de l'Ouest. Au total, 67 critères ont permis d'apprécier les RES mis en place. Des moyennes de scores par pays et par rubrique ont été calculées (moyenne/4) et des histogrammes établis par thématique et par pays. Les scores par pays permettent de distinguer un groupe de tête, où les activités de surveillance sont jugées relativement satisfaisantes (score global supérieur à 2,25) pour la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, le Ghana et le Bénin, et un groupe de quatre pays jugés à un niveau insuffisant de mise en oeuvre, avec des scores inférieurs à 2/4 (le Togo, la Gambie, la Guinée Bissau et la Côte-d'Ivoire). L'analyse transversale des rubriques a couvert 11 thématiques principales. Deux grands axes d'activités présentent des scores supérieurs à 2,5/4 : «Mise en place et fonctionnalité du système de surveillance» et «Capacités du laboratoire de diagnostic». Trois thématiques présentent des scores inférieurs à 2 : «Politiques sanitaires nationales», «Surveillance de la faune sauvage» et «Indicateurs de performance». Cette dernière rubrique est actuellement l'aspect le moins pris en compte dans les pays du PACE. En conclusion, cette méthode a permis d'apprécier de façon économique et rapide, l'état des activités de surveillance des maladies animales, mais surtout d'identifier les actions prioritaires à mener pour améliorer le niveau d'efficacité de ces RES.

Mots-clés : Epidémiosurveillance, Afrique, évaluation.

SUMMARY: The PACE programme aims at contributing to poverty alleviation and the development of the livestock sector in Africa. In order to achieve these goals, the implementation and the operation of surveillance systems for animal diseases or Epidemio-surveillance systems (ESS) in each country constituted one of the main tools. An evaluation of these surveillance systems was developed, in order to identify with regular interval the main strengths and weaknesses of their operation and their evolution in time. The analysis consists of a semi-quantitative evaluation in 2004, based on the knowledge accumulated on the national ESS's of 13 PACE ESS's in West Africa. Overall, 67 criteria enabled the authors to appreciate the set up of these ESS's. Average scores per country and topic were calculated (average/4) and histograms established against set of topics and countries.

* Texte de la communication présentée à la Journée AEEMA, 20 mai 2005

¹ UA-IBAR / Coordination Régionale du PACE pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, BP 2954, Bamako, MALI

The country scores enabled the authors to distinguish a leader-group, where the activities are considered to be relatively satisfactory (total score of above 2,25), for Mauritania, Senegal, Guinea, Ghana, Benin, and a group of four countries where implementation is deemed insufficient, with scores lower than 2/4 (Togo, Gambia, Guinea Bissau, Côte d'Ivoire). The cross-section analysis of the various topics covered 11 main sets of topics. Two major areas of activities present scores higher than 2,5/4; namely "Functionality and implementation of the surveillance system" and "Capacities of the diagnostic laboratories". Three sets of topics present scores lower than 2 : "National sanitary policies", "Surveillance of wildlife" and "Performance indicators". This last heading is currently the one least taken into account in the PACE countries. In conclusion, this method enabled PACE management to appreciate in an economic and rapid way, the state of the activities of surveillance, but especially to identify the priority actions to carry out in order to improve the level of effectiveness of this ESS.

Keywords: Epidemiological surveillance, Africa, assessment.



I - CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE RESEAUX D'EPIDEMIOSURVEILLANCE DANS LES PAYS DU PACE

1. LE CONTEXTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PAN AFRICAIN DE CONTROLE DES ÉPIZOOTIES (PACE)

Le programme pan africain de contrôle des épizooties (PACE) engagé dans 30 pays subsahariens, financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'Union africaine (UA) depuis 5 ans (1999 - 2004), vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement du secteur de l'élevage en Afrique à travers la création d'un cadre approprié de sécurisation alimentaire. Afin d'atteindre ces objectifs, la mise en place et le fonctionnement de systèmes de surveillance des maladies animales ou réseaux d'épidémiosurveillance (RES) efficaces dans chaque pays constituaient l'une des principales étapes.

L'évaluation des réseaux d'épidémiosurveillance est réalisée régulièrement par l'unité d'épidémiologie du PACE dans le cadre de missions spécifiques d'appui technique et d'expertise épidémiologique. Elles apportent un appui auprès des unités centrales en charge de l'animation des réseaux et de l'exploitation et l'analyse des données sanitaires recueillies et réalisent une évaluation sur le terrain du fonctionnement des systèmes de surveillance nationaux. Cependant, un état des lieux précis et technique du fonctionnement de ces RES et des résultats concrets obtenus dans la surveillance des maladies animales était nécessaire en terme de visibilité des actions déjà mises en œuvre.

Les résultats ici présentés pour les 13 pays de l'Afrique de l'Ouest participant au programme PACE (à l'exception de la Sierra Léone et du Libéria) s'inscrivent dans un contexte épidémiologique, certes indemne de peste bovine (PB) (en voie d'éradication), mais où la fièvre aphteuse (FA), la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la peste des petits ruminants (PPR) pour les ruminants, et la peste porcine africaine (PPA) et la maladie de Newcastle (MN) pour les espèces à cycles courts restent récurrentes. L'évaluation thématique de ces systèmes de surveillance a été développée, afin d'identifier à intervalle régulier (semestriellement) les principaux points forts et faibles de leur fonctionnement et leur évolution et ainsi obtenir un état des lieux technique précis avant la fin du programme, fixée à octobre 2006.

2. MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES ANIMALES

Les treize pays de l'Afrique de l'Ouest ont à présent mis en place un dispositif de surveillance des maladies animales. L'évaluation de la situation des pays, grâce à des indicateurs de suivi et des missions d'appui réalisées par les épidémiologistes régionaux et les assistants techniques régionaux (ATR) du programme, a permis de constater que tous les pays ne disposent pas encore d'un système d'épidémiosurveillance

totalelement opérationnel et se situent à des niveaux de performance variables.

Ainsi, la situation en 2004 des RES dans les pays membres du PACE pour l'Afrique de l'Ouest était la suivante :

- Certains RES disposent des instances de supervision (comité de pilotage, comité technique) et d'animation (unité centrale) et d'un réseau d'agents de terrain, qui visitent les élevages, collectent des informations zoo-sanitaires et les transmettent au niveau central ;
- D'autres produisent régulièrement, grâce à un réseau de surveillance formalisé, des informations sanitaires sur les maladies animales prioritaires selon des protocoles de surveillance élaborés et validés par les services vétérinaires nationaux ;
- Des pays assurent une bonne circulation des informations sanitaires en interne (services vétérinaires, laboratoires, retour aux éleveurs...) et en externe (OIE, UA-IBAR, pays voisins) permettant ainsi de diffuser l'information sanitaire à l'échelle nationale et régionale ;
- Selon les pays, les capacités d'analyses des laboratoires (au niveau national ou sous-traitance avec les laboratoires de référence) diffèrent et cela constitue un des points majeurs identifiés d'amélioration de la surveillance des maladies animales ;
- D'autres pays assurent et maintiennent une bonne communication avec les éleveurs, les vétérinaires privés et tous les partenaires impliqués en santé animale au niveau national, sans pour autant organiser une bonne gestion des informations sanitaires à l'échelle nationale ;
- Enfin, des pays possèdent une base de données centralisée, couplée à un système d'information géographique, permettant ainsi de gérer et de valoriser les données collectées régulièrement par le réseau de surveillance et de les restituer aux Services vétérinaires.

II - METHODOLOGIE ADOPTEE

Pour permettre de juger de l'efficacité des réseaux d'épidémiologie en place, l'unité d'épidémiologie du PACE a initié des critères d'évaluation (indicateurs d'activités et de performance), selon la méthodologie suivante :

1. Lister un certain nombre de variables importantes qui permettent d'apprécier les activités de surveillance et de mise en place fonctionnelle d'un réseau d'épidémiologie. Cette étape a été faite selon une démarche consensuelle, liée aux objectifs du programme PACE, permettant d'élaborer une liste d'activités la plus complète et exhaustive possible. La liste définitive obtenue est composée de 11 rubriques thématiques (groupes homogènes regroupés selon des pôles d'activités tels que : communication, animation, politique sanitaire, laboratoire, ...) et de 67 critères ;

2. Analyser par rubrique et par pays les résultats des activités de surveillance dans les pays du PACE afin d'identifier des secteurs d'activités correctement ou faiblement mis en œuvre et d'optimiser le renforcement des « points critiques » existants.

L'analyse ainsi réalisée présente la situation des réseaux d'épidémiologie de 13 pays de l'Afrique de l'Ouest du PACE en 2004, selon une évaluation semi-quantitative (barème de notes et scores associés) basée sur les connaissances accumulées sur les réseaux nationaux à travers les missions d'appui et d'évaluation des épidémiologistes et assistants techniques de la Coordination régionale PACE, mais également à partir des rapports d'activités des pays.

Cette évaluation réalisée à partir d'une grille d'analyse, basée sur 67 critères, se rapporte aux 11 rubriques suivantes (tableau I):

Tableau I
Extrait de la grille d'analyse

ANALYSE DES ACTIVITES DES RESEAUX NATIONAUX	
RUBRIQUES	Légende : O : non concerné ou non applicable ; 1 : non encore mis en œuvre ; 2 : en démarrage/insuffisamment mise en œuvre ; 3 : Moyenne ou en progression ; 4 : mis en œuvre de façon satisfaisante (entièrement)
Activités	
POLITIQUES ET STRATEGIES SANITAIRES NATIONALES (6 critères)	Politique et stratégies nationales contre les maladies prioritaires établies (définition des maladies prioritaires, textes, police sanitaire...)
	Plans de lutte nationaux contre les maladies prioritaires mis en place et fonctionnels
	Prise en charge financière (même partielle) de la surveillance des maladies animales par l'Etat (hors salaires)
	Existence d'un fond « d'urgence » en cas d'une épizootie (PB, FVR, ...) et fonds d'indemnisation
	Plans de contrôle et de lutte contre les principales zoonoses
	Intégration des vétérinaires privés dans les plans de lutte nationaux
OFFICIALISATION ET ARCHITECTURE ET STRUCTURE (6 critères)	Comité de pilotage fonctionnel (réunions et fréquences respectés)
	Comité technique fonctionnel (réunions et fréquences respectées)
	Unité centrale mise en place et fonctionnelle
	Schéma de fonctionnement et organigramme du réseau établis (formalisation, hiérarchisation ...)
	Charte de fonctionnement (existante, validée et utilisée)
	Intégration des structures partenaires de la santé animale dans le réseau
MISE EN PLACE ET FONCTIONNALITE (9 critères)	Agents des postes de surveillance mis en place (nombre, disposition... en adéquation avec le contexte du pays)
	Formation initiale des agents (notions en épidémiologie, surveillance, prélèvements, détection, intervention) réalisée et recyclages réguliers
	Manuel de procédures disponible pour les agents du réseau
	Documents de travail validés (guide de l'agent de terrain, fiches d'enquêtes...)
	Outils de collecte de données disponibles sur le terrain (fiches, questionnaires...)
	Matériel de prélèvements disponible sur le terrain (logistique, conservation et acheminement...)
	Moyens de déplacement effectifs (moyens roulant et carburants...)
Moyens de communication fournis aux agents (radio, téléphone, RAC...)	

- la politique nationale de santé animale,
- l'institutionnalisation et l'architecture du réseau,
- la mise en place et la fonctionnalité du réseau,
- l'animation du réseau,
- la gestion et l'utilisation des données épidémiologiques,
- la communication et la restitution de l'information sanitaire,
- le fonctionnement des laboratoires de diagnostic,

- l'intégration des autres partenaires (vétérinaires, éleveurs, ONG, ...),
- les indicateurs de performance et le monitoring des activités,
- la surveillance générale des maladies du bétail,
- la surveillance de la faune sauvage.

Chaque rubrique est elle-même composée de quatre à neuf critères, correspondant à des questions traduites en note (ou score semi-quantitatif) allant de 1 à 4.

Ces 67 critères ont été notés selon le barème suivant :

- 1 = activité non encore mise en œuvre,
- 2 = activité en démarrage ou insuffisamment mise en œuvre,
- 3 = activité moyenne ou en progression,
- 4 = mise en œuvre de façon suffisante (ou entièrement),
- NA = activité non concernée ou non applicable.

Afin d'écartier au maximum la subjectivité des appréciations et des notes, les scores ont été confrontés et comparés entre plusieurs experts épidémiologistes et vétérinaires, en charge du suivi du programme PACE. Par ailleurs, les scores n'étant pas quantitatifs au sens strict, ni recueillis pour une analyse statistique détaillée, les analyses présentées restent descriptives, relatives à des tendances d'activités et aux résultats concrets constatés sur le terrain.

Au total, ces 67 critères ont permis d'apprécier les réseaux d'épidémiosurveillance mis en place dans les 13 pays d'Afrique de l'Ouest du PACE. Des moyennes de scores par pays et par rubrique ont été calculées (moyenne/4) et

des histogrammes établis avec les scores obtenus par thématique et par pays. Les résultats de ces évaluations permettent d'identifier les différents points faibles et forts des dispositifs existants et de fournir ainsi des recommandations utiles au pays.

De plus, dans un contexte de fin de programme (octobre 2006), il était opportun de réaliser un état des lieux technique et un bilan des activités des réseaux de surveillance épidémiologique, utiles au « monitoring » de ces réseaux à court, moyen et long terme et de dégager des priorités d'action pour la phase post PACE.

Cet état des lieux des réseaux d'épidémiosurveillance (RES) des pays du PACE d'Afrique de l'Ouest, réalisé par les experts de l'Unité d'épidémiologie du PACE et de la Coordination régionale de Bamako, permet ainsi de présenter des scores pour chaque pays, rendant compte de l'état d'accomplissement des activités PACE en épidémiosurveillance et du niveau de réalisation des actions de surveillance sur le terrain.

III - RESULTATS OBTENUS DANS TREIZE PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

1. ANALYSE PAR PAYS

Les treize pays d'Afrique de l'Ouest du PACE obtiennent un score général de 2,15 (inférieur à 3/4, score considéré comme une mise en œuvre moyenne des activités). Les scores par pays permettent de distinguer un groupe de tête, où les activités de surveillance des maladies sont jugées relativement satisfaisantes avec un score global supérieur à 2,25 (la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, le Ghana et le Bénin) et un groupe de quatre pays jugés à un niveau insuffisant de mise en œuvre, avec des scores inférieurs à 2/4 (le Togo, la Gambie, la Guinée Bissau et la Côte-d'Ivoire) (tableau II).

Au total, 9/13 pays ont des scores supérieurs à une note de 2/4 (2 = niveau insuffisant, 3 =

niveau moyen), dont 1 seulement supérieur à 2,5 (considéré à un niveau acceptable, la Mauritanie).

La Mauritanie présente un score global de 2,51 avec deux points forts (note moyenne = 3), la gestion des données (réalisée régulièrement sous ACCESS et PID/ARIS, Base de données de l'IBAR/PACE) et les stratégies de lutte contre les grandes maladies animales jugées prioritaires dans le pays (peste bovine, fièvre aphteuse, ...) (figure 1). Comme dans la plupart des pays du PACE, la mise en place d'indicateurs de performance, utiles au monitoring des activités d'épidémiosurveillance est encore nettement insuffisante (score moyen = 1,5).

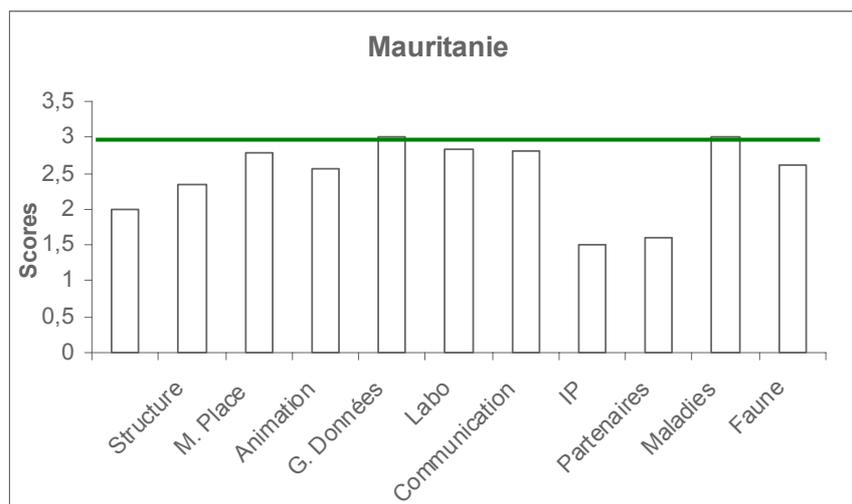
Tableau II

Classement des réseaux d'épidémiologie par ordre croissant de score

Pays	Score
Togo	1,64
Gambie	1,78
Guinée Bissau	1,83
Côte-d'Ivoire	1,94
Burkina	2,15
Nigeria	2,17
Mali	2,24
Niger	2,24
Bénin	2,30
Ghana	2,36
Guinée	2,37
Sénégal	2,39
Mauritanie	2,51
Score général moyen	2,15

Figure 1

Scores par thématique du réseau d'épidémiologie de Mauritanie



Le Bénin, autre exemple du groupe de tête (score global = 2,30), présente une thématique forte, considérée comme incontournable dans le fonctionnement d'un réseau : les capacités de diagnostic de son laboratoire central (figure 2). Le volet Indicateurs de performance est insuffisamment développé (moyenne = 1), même si les agents du réseau sont rétribués selon le nombre et la qualité des fiches remplies et des prélèvements réalisés. Cependant, le suivi régulier de leurs activités n'est pas complètement optimisé par un monitoring efficace, qui devrait être mené régulièrement par l'équipe de l'Unité centrale.

Les quatre pays qui présentent des difficultés pour raisons politiques et/ou économiques (scores globaux inférieurs à 2/4), nécessitent des actions rapides à mettre en œuvre afin de renforcer le fonctionnement de leurs réseaux et obtenir des résultats plus satisfaisants avant la fin du PACE.

Ces pays doivent leur « mauvais » classement, soit à un manque de moyens financiers (ex : la Gambie), soit à des problèmes politiques (ex : la Côte-d'Ivoire), soit à un manque d'intérêt ou de volonté en terme de politique nationale à mener des activités, en matière d'élevage en général et de surveillance des maladies

animales en particulier au niveau national (ex : le Togo, la Guinée Bissau).

L'analyse des scores du Togo montre ainsi que, sur les 11 thématiques, seules deux atteignent un score moyen de 2 (considéré comme insuffisamment mis en œuvre) et les aspects de politique nationale et d'officialisation du réseau restent très faibles (notes inférieures à 1,75) (figure 3).

Les pays avec des scores intermédiaires (compris entre 2 et 2,25) présentent une relative stabilité politique, des résultats acquis dans la surveillance épidémiologique, le tout couplé à des compétences humaines capitalisées et à une volonté politique nationale « réelle » dans le secteur de l'élevage et de la santé animale. Il s'agit du Burkina Faso, du Nigeria, du Mali et du Niger.

Au final, sur les 13 systèmes de surveillance analysés (figure 4) :

- Un tiers obtient des scores supérieurs à 2,25,
- Un tiers se situe entre 2 et 2,25,
- Un tiers a des scores inférieurs à 2 (dont 1 < 1,75).

Figure 2

Scores par thématique du réseau d'épidémiosurveillance du Bénin

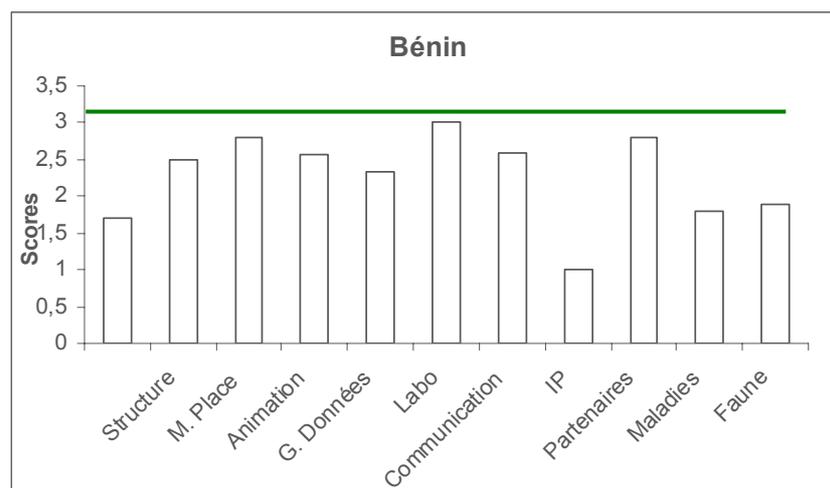


Figure 3
Scores par thématique du réseau d'épidémiologie du Togo

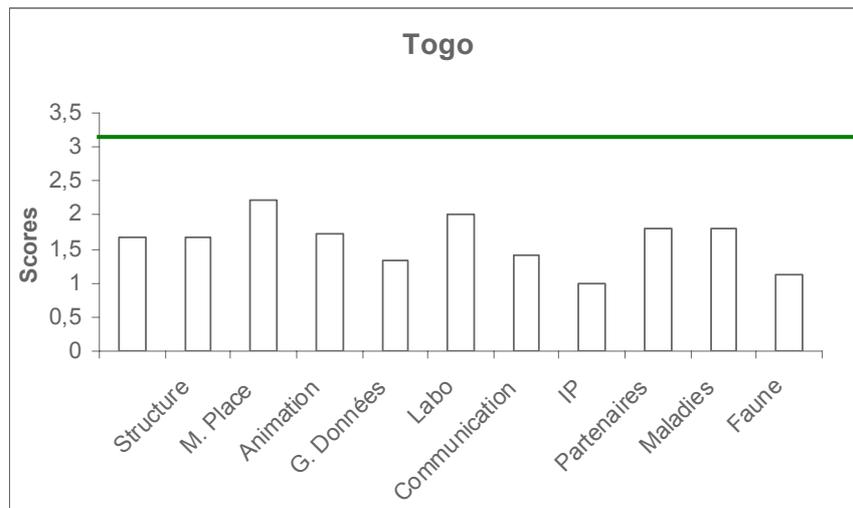
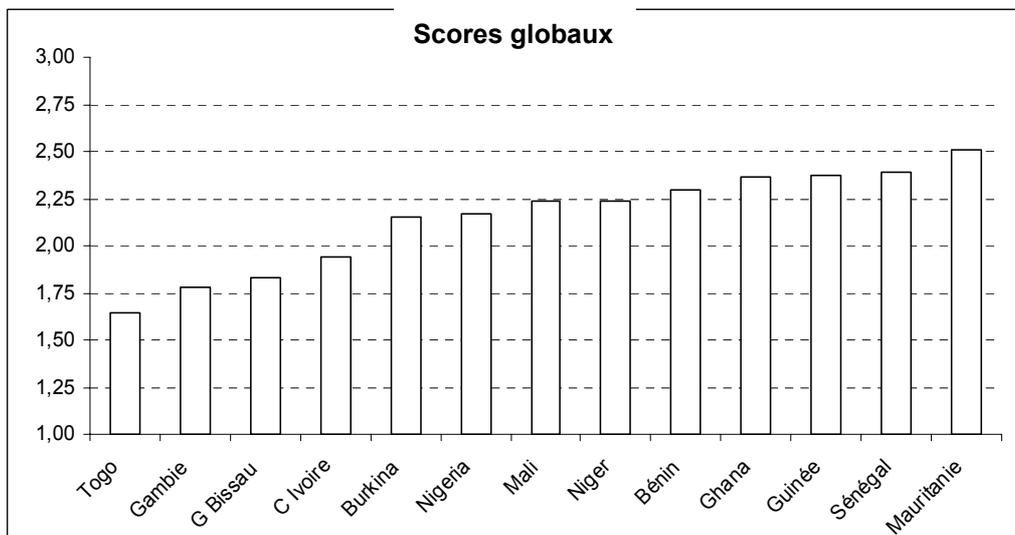


Figure 4
Scores globaux des 13 réseaux d'épidémiologie PACE d'Afrique de l'Ouest



2. ANALYSE PAR THEMATIQUE

L'analyse des rubriques identifiées dans cette méthode d'évaluation du fonctionnement des réseaux d'épidémiologie PACE, a couvert 11 thématiques principales.

L'objectif principal est de dégager les composantes fondamentales indispensables au bon fonctionnement des réseaux d'épidémiologie selon le modèle PACE, d'identifier les activités encore insuffisamment mises en œuvre et de les « prioriser » pour la dernière phase du programme. L'autre aspect

important de cette analyse réside dans l'identification, parmi les thématiques principales, de réalisations, considérées comme efficaces, afin de capitaliser ces « success stories » et d'en faire bénéficier d'autres composantes nationales du programme PACE.

L'analyse des 11 rubriques de ces réseaux d'épidémiologie donne les résultats suivants avec un score moyen général de 2,08/4 (selon la même notation qualitative) (tableau III).

Tableau III
Scores moyens par thématique pour les 13 pays d'Afrique de l'Ouest

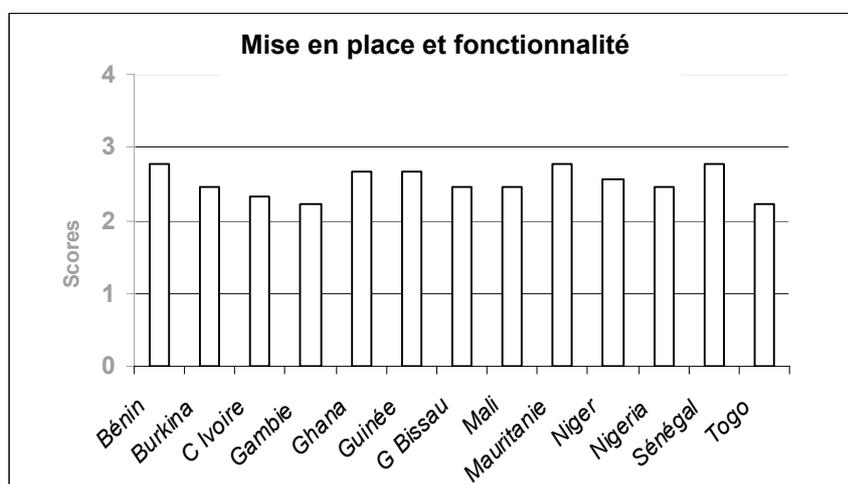
THEMATIQUES	Score général moyen pour les 13 pays d'Afrique de l'Ouest
Stratégies et politique sanitaires nationales	1,99
Officialisation, architecture et organisation du réseau	2,06
Mise en place et fonctionnalité	2,52
Animation du réseau (centrale et régionale)	2,37
Gestion des données et de l'information sanitaire	2,29
Laboratoire(s) de diagnostic (central et régional)	2,52
Communication et circulation de l'information	2,23
Monitoring des activités et indicateurs de performance	1,08
Intégration des partenaires	2,09
Surveillance des maladies (autres épizooties)	2,12
Faune sauvage	1,88
Score moyen pour les 11 thématiques	2,08

Ce tableau montre globalement quatre grands axes d'activités avec des scores supérieurs à 2,25/4, dont deux seulement au dessus de 2,5 (démontrant une mise en œuvre correcte). Il s'agit de « la mise en place et fonctionnalité du système de surveillance » = 2,52 et « des capacités du laboratoire de diagnostic » = 2,52. Elles sont néanmoins à renforcer durant la dernière phase du programme, afin d'atteindre au moins le niveau satisfaisant de mise en oeuvre (= 3/4) avant la fin du PACE.

La thématique « Mise en place et fonctionnalité du système de surveillance », dont le score général des 13 pays est de 2,52, présente des scores pour certains pays compris entre 2,5 et 3 (considérés comme en progression, voire de niveau satisfaisant) (figure 5). Ils sont enregistrés dans des pays où, soit les services vétérinaires sont actifs (le Sénégal, la Mauritanie), soit les partenaires de terrain sont bien intégrés dans la surveillance des cheptels (le Bénin, le Ghana, la Guinée).

Figure 5

Scores par pays pour la mise en place et la fonctionnalité des réseaux d'épidémiologie

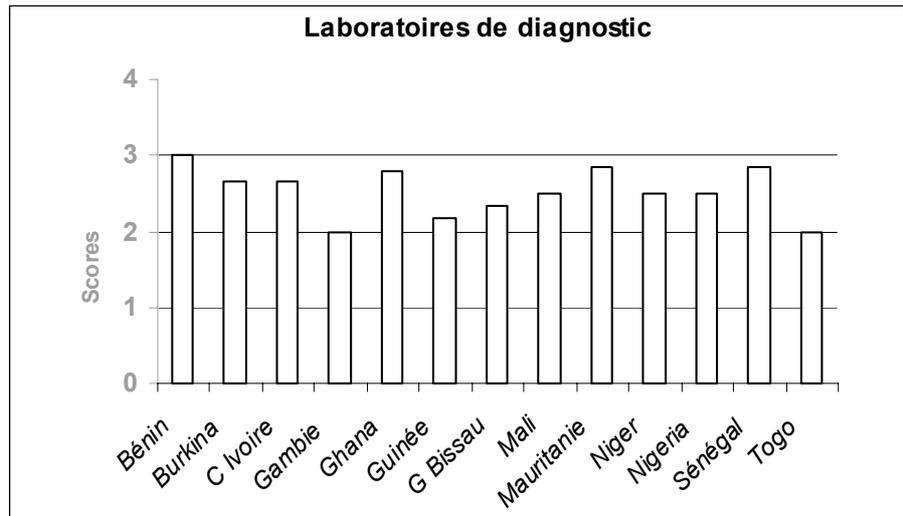


La deuxième thématique bénéficiant du score le plus élevé = 2,52/4 (à égalité) est relative aux capacités de diagnostic (équipement et ressources humaines) du laboratoire national, et régional s'il existe (figure 6). Le Bénin

(présence de quatre laboratoires fonctionnels), la Mauritanie et le Sénégal (laboratoire de référence pour l'OIE) arrivent logiquement en tête (scores > 2,8).

Figure 6

Scores par pays pour les capacités de diagnostic des laboratoires nationaux



Le volet « Intégration des partenaires » présente une moyenne globale de 2,09/4 (figure 7). Cet aspect est important quant à la fonctionnalité des réseaux et à leur réactivité en cas d'épizootie majeure. Le score reste très moyen et l'implication des acteurs doit être largement et fortement renforcée. Cependant, des pays comme la Guinée (moyenne = 3/4), le Ghana (= 2,8) et le Bénin (= 2,8) montrent des exemples réussis. Le réseau de Guinée est construit sur un trépied, basé sur une forte collaboration des groupements d'éleveurs, des vétérinaires privés et des services de l'Etat, donnant une grande cohésion au système. Au Ghana, plus de 600 agents de l'Etat sont intégrés dans le RES national selon le modèle anglo-saxon, dont plus de 300 agents répartis sur tout le territoire (constituant 329 postes d'observation dans 138 districts). Le Bénin a, lui, un réseau composé de 36 postes de surveillance sur 106 agents administratifs

nationaux, ces derniers agissant tous en tant qu'agents relais dans le réseau national. L'intégration des acteurs de l'élevage (vétérinaires privés, bouchers, abattoirs, forestiers, autres agents administratifs, comités de défense sanitaire) dans les systèmes de surveillance doit davantage être mise en oeuvre dans les pays PACE afin d'élargir la base de surveillance des réseaux et ainsi leur assurer viabilité et pérennisation à plus long terme.

Trois thématiques présentent des scores inférieurs à 2, relatives à la mise en place de « Politiques sanitaires nationales », à la « Surveillance de la faune sauvage » et aux « Indicateurs de performance et monitoring des activités ». Cette dernière rubrique (score général = 1,08) est actuellement l'aspect le moins pris en compte dans les pays du programme PACE (figure 8).

Figure 7

Scores par pays pour l'intégration des partenaires dans les réseaux d'épidémiologie

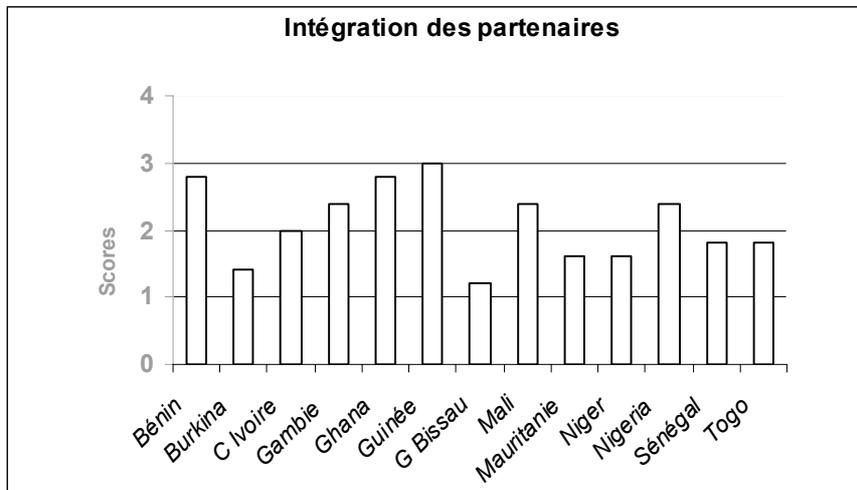
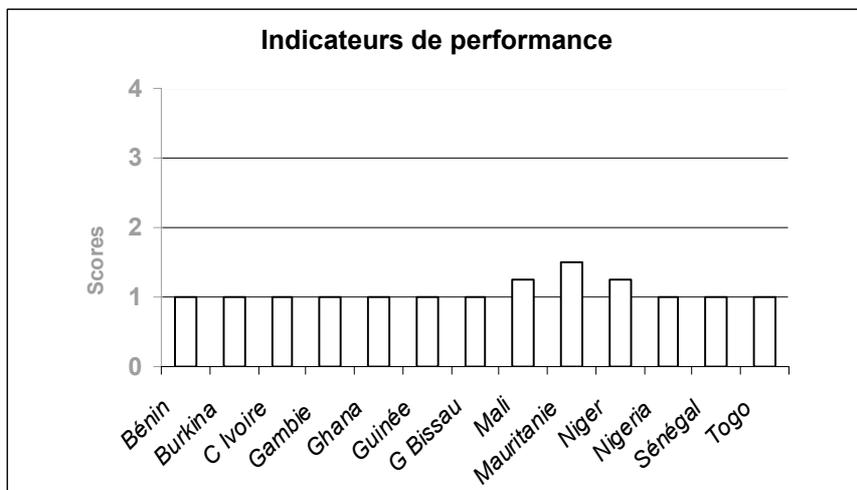


Figure 8

Scores par pays pour l'utilisation d'indicateurs de performance dans les réseaux d'épidémiologie



Les résultats de cette thématique montrent que pour la plupart des pays, les activités de monitoring ne sont pas encore mises en place (score =1). Les indicateurs de performance globalement ne sont pas utilisés dans le suivi des activités des RES nationaux. A l'exception d'un seul pays (la Mauritanie) qui présente une légère avance dans ce domaine (score moyen = 1,5/4), les autres pays ne se sont pas encore appropriés ces outils de pilotage, pourtant très utiles au monitoring d'un RES. Les scores légèrement supérieurs aux autres, obtenus par

certains pays sont liés, soit à l'application du « principe de méritocratie » pour les agents de terrain (comme la Mauritanie), soit à l'identification et l'utilisation ponctuelle (en fin d'année) d'indicateurs de performance par l'Unité centrale du réseau national (comme le Niger ou le Mali).

Cette rubrique reste une des priorités d'actions identifiées pour les responsables des réseaux nationaux durant la dernière phase du PACE afin d'optimiser leur fonctionnement.

IV - CONCLUSION ET LIMITES DE LA METHODE

La méthodologie adoptée a certes ses limites. En effet, les appréciations « semi-quantitatives » peuvent être critiquables, du fait des possibilités de réponses, de l'avis ou du 'jugement' des experts. Ce biais a été réduit en croisant au mieux les diverses sources d'informations entre les experts et en les confrontant aux résultats obtenus et constats de terrain. Même si un certain biais persistait, il serait identique et commun à toutes les appréciations, et donc à tous les pays et rubriques. En revanche, cette méthode a permis d'apprécier de façon économique et rapide, l'état des activités de surveillance et de départager les pays à un moment donné ; mais surtout d'identifier les actions prioritaires à mener pour améliorer le niveau d'efficacité de

ces RES. Elle reste en effet utile pour quantifier les activités d'épidémiosurveillance au cours du temps (amélioration ou régression d'une rubrique par exemple) et ainsi identifier les points faibles nécessitant plus de soutien ou d'attention. Elle permet enfin de cerner les actions ponctuelles réussies ou en voie de succès afin de les appliquer à d'autres pays de la sous région. Ces résultats reflètent une image instantanée des RES PACE en 2004. Il sera donc utile de répéter l'exercice bi-annuellement pour une mise à jour des scores et faciliter l'évaluation des améliorations enregistrées dans le fonctionnement de ces systèmes de surveillance nationaux, et ce, même au-delà de la fin du programme PACE.

BIBLIOGRAPHIE ³

Ressources imprimées

Kebkiba B. (PEU PACE) - Guide de d'élaboration des Indicateurs de performance pour l'évaluation des systèmes nationaux de surveillance épidémiologique, 2002, African Union, IBAR, Nairobi.

Anon - Panafricain Animal Health Year Book, 2003, African Union, IBAR, Nairobi.

Dufour B., Hendrikx P. - La surveillance épidémiologique en santé animale, 296 pages, Ed. CIRAD, Montpellier, 2005.

James A.D., (1998). Guide pour la surveillance épidémiologique de la peste bovine. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, 1998, **17** (3) 810-824.

Ressources internet

<http://europa.eu.int>

<http://www.africa-union.org>

<http://www.fao.org>

<http://www.oie.int>



³ Hormis les documents produits par le PACE